

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO.1  
DE L'UMQ**



**Charge de services partagés**

**RÉFÉRENCES :**

- 1- HQD-7, Document 6, Charges de services partagés
- 2- HQD-7, Document 6.1, Données financières relatives au Centre de services partagés

**Préambule :**

*« Le Distributeur rappelle qu'il négocie et signe avec chacun de ses fournisseurs internes des ententes client-fournisseur. Ces ententes, négociées sur une base annuelle spécifient les produits et services à fournir, les conditions de facturation ainsi que les niveaux de performance requis. Elles sont négociées en fonction :*

- *Des nouvelles grilles tarifaires des produits et services des fournisseurs;*
- *Des volumes de consommation prévus par le Distributeur pour l'exercice financier à venir.» HQD-7, Doc.6, p.4 de 14*

1. Veuillez présenter les nouvelles grilles tarifaires des produits et services des fournisseurs « Technologies de l'information » (Solutions informatiques, exploitation des technologies et bureautique) du CSP pour les années 2005 et 2006.

**Réponse:**

**La grille tarifaire établie au 30 juin 2005 pour l'année 2006 pour les services rendus par le CSP en Solutions informatiques, Exploitation des TI et en Bureautique est présentée ci-après:**

**Réponses à la demande de renseignements no. 1  
de l'UMQ**

<b>HQ DISTRIBUTION</b>		<b>Au 30 juin 2005</b>			
Produits et services	Modes de facturation	Consommation		Montant (\$)	
		2005	2006	2005	2006
<b>Solutions informatiques</b>				<b>54 529 695 \$</b>	<b>52 144 046 \$</b>
Développement et maintenance de solutions informatiques	À l'utilisation	54 529 695	49 148 000	54 529 695 \$	52 144 046 \$
<b>Exploitation des technologies de l'information</b>				<b>35 180 829 \$</b>	<b>35 988 378 \$</b>
Exploitation annuelle des systèmes informatiques	Contrat annuel	19 737 300	20 843 175	19 737 300 \$	20 843 175 \$
Expertise sur demande	À l'utilisation	6 316 162	7 319 519	6 316 162 \$	7 319 519 \$
Sécurité des TI d'entreprise	Contrat annuel	8 702		3 927 804 \$	3 264 062 \$
Produits à consommation variable				5 199 563 \$	3 410 221 \$
Licences corporatives	Contrat annuel			- \$	1 151 401 \$
<b>Bureautique</b>				<b>29 185 939 \$</b>	<b>29 669 509 \$</b>
Services bureautique de base	Contrat annuel			12 895 700 \$	15 061 190 \$
Support PC de table		5 561	6 017	8 285 890 \$	8 965 330 \$
Support PC portatif		2 290	3 044	3 938 800 \$	5 342 220 \$
Support Imprimante réseau		1 154	1 261	594 310 \$	649 415 \$
Support Imprimante locale		295	379	76 700 \$	104 225 \$
Support interface ordinateur de poche				- \$	- \$
Services bureautique additionnels				12 652 199 \$	9 850 775 \$
Services bureautique additionnels à forfait	Contrat annuel		8 363 325	- \$	8 363 325 \$
Services bureautique à l'utilisation	À l'utilisation	12 652 199	1 487 450	12 652 199 \$	1 487 450 \$
Services électroniques d'entreprise	Contrat annuel	8 820	9 724	3 351 600 \$	4 434 144 \$
Services conseils	À l'utilisation	3 080	3 080	286 440 \$	323 400 \$

2. Veuillez fournir également les grilles tarifaires des produits et services des fournisseurs « Technologies de l'information » pour les années 2002 à 2004.

**Réponse:**

**Les ententes C/F 2003 du Distributeur ont déjà été déposées à la section HQD-5, Document 5.5 du dossier R3492-2002 Phase 2.**

**La grille tarifaire 2004 des « Services technologiques » pour l'année 2005 n'est pas disponible dans le format de présentation de la grille fournie en réponse à la question 1. Par ailleurs, toutes les données tarifaires 2002-2004 ont été réactualisées et remplacées par les données historiques réelles, acceptées par la Régie, ce qui enlève toute valeur comparative avec les données utilisées aux fins des prévisions incluses dans les demandes tarifaires.**

**Préambule :**

« Cette croissance résulte de :

- *l'augmentation de 6,4 M\$ des sommes facturées par le CSP et portées aux investissements du Distributeur. Cette hausse est attribuable essentiellement au projet de système d'information Clientèle (SIC); »*  
HQD-7, Doc.6, p.7 de 14

Dans le dossier R-3541-2004, le Distributeur mentionnait :

« Cette croissance résulte de :

- *l'augmentation de 23,5 M\$ des sommes facturées par le CSP portées aux investissements et concernent essentiellement le projet informatique Dcartes et le système d'information Clientèle (SIC); » HQD-8, Doc.7, p.6 de 13*

3. Décrivez le système (SIC), de même que ses différentes composantes et une ventilation des coûts facturés pour ledit système.

**Réponse:**

**Le projet a fait l'objet d'une demande d'autorisation spécifique dans le cadre du dossier R-3491-2002 et il a été autorisé par la Régie dans sa décision D-2002-280. Le Distributeur réfère l'UMQ à ce dossier pour toute information.**

**RÉFÉRENCE :**

**Tableau 3 Principaux volumes de consommation facturés par le CSP**

**Les bases de facturation pour le domaine des Technologies de l'information (Solution informatiques et Exploitation des technologies) sont les « coûts cumulés par système ». HQD-7, Doc.6, page 7 de 14**

4. Quelle est la liste des systèmes qui ont été utilisés et facturés entre 2002 et 2005 en ajoutant l'année témoin ?

**Réponse:**

**La facture 2006 du Distributeur porte sur près de 200 applications/systèmes. Les coûts de développement et d'exploitation de ces applications comptent pour 73 M\$ dans les**

**88 M\$ facturés par ces deux domaines. Compte tenu du nombre important de ces systèmes et de la complexité des appellations techniques, cette liste peut se résumer comme suit:**

<b>DCartes et Maintenance (MDGSR) (2 appl.)</b>	<b>3,5 M\$</b>
<b>Gestion des abonnements (SGA et autres) (136 appl.)</b>	<b>34,3 M\$</b>
<b>SIC (6 modules)</b>	<b>19,5 M\$</b>
<b>Autres (46 appl.)</b>	<b>15,7 M\$</b>

**Il est à noter qu'il n'y a que très peu de changements dans la liste des applications/systèmes utilisés par le Distributeur depuis 2002.**

5. Ventiler de la même manière qu'au Tableau 3 les volumes pour chacun des systèmes.

**Réponse:**

**La quasi-totalité des applications/systèmes développées et exploitées par le CSP est dédiée à un client utilisateur. Ainsi, ces applications sont essentiellement à usage exclusif plutôt que partagées. Conséquemment, les coûts afférents aux applications/systèmes inclus dans l'entente du Distributeur sont entièrement à la charge de ce dernier.**

6. Quels sont les différents projets informatiques en cours ?

**Réponse:**

**Voir la réponse à la question 4.**

**Préambule :**

*« Les tarifs sur les produits et services sont établis sur la base du coût complet. De plus, les tarifs en vigueur sont uniformes et identiques pour tous les clients; »*

*HQD-7, Doc.6.1, p.3 de 7*

7. De façon détaillée, que comprend l'expression « coût complet » ?

**Réponse:**

**Tel que décrit dans le dossier R-3405-98 du Transporteur, la base du coût complet consiste à isoler les actifs propres et les charges directes et à attribuer à chacune des activités facturées une juste part des charges indirectes. La décision D-2003-93, R-3492-2004, page 37, réfère à ce principe. Dans cette décision, la Régie précise que le coût complet inclut un rendement sur les actifs utilisés pour la prestation du service. Comme seule la partie estimée des intérêts fait partie de la facturation interne, la partie rendement sur les capitaux propres fait l'objet d'un ajustement aux fins tarifaires.**

**Le coût complet comprend les charges d'exploitation, qui incluent essentiellement les coûts de masse salariale, les achats de services externes et professionnels et les charges reliées aux fournisseurs internes. Il comprend également les charges d'amortissement, les taxes et les frais financiers (essentiellement frais de garantie et intérêts). Aussi, le Distributeur ajoute dans son coût de service au titre des charges de services partagés, un ajustement au titre du rendement sur les capitaux propres.**

**RÉFÉRENCE :**

**Tableau 2 : Charges de services partagés facturées par le CSP (HQD-7, Doc.6, page 6 de 14**

**Dossier R-3541-2004 Tableau 2 : Charges de services partagés facturées par le CSP (HQD-8, Doc.7, page 5 de 13)**

8. À la lecture de la preuve d'HQD, on observe une croissance importante des investissements pour les Technologies de l'information. Quels sont les facteurs (projets, besoins ou autres) qui expliquent cette croissance des investissements ?

**Réponse:**

**Les coûts d'investissement pour les technologies de l'information augmentent de 2004 à 2005 passant de 38,5 M\$ à 45,5 M\$, mais sont en baisse en 2006 avec un niveau prévu de 43,5 M\$.**

**La croissance de 2004 à 2005 est principalement attribuable au projet SIC et la baisse de 2006 est principalement attribuable à la fin du développement prévu pour le projet DCartes.**

9. La preuve indique que le CSP facture HQD pour des investissements. En procédant de la sorte, le CSP ne facture-t-il pas des services qu'HQD ne reçoit pas encore ?

**Réponse:**

**Le CSP facture pour des services ou des produits au moment où ils sont rendus ou livrés et ce, que la facturation soit imputée par le Distributeur à ses investissements ou à ses charges d'exploitation. Ainsi, pour un projet d'investissement donné, les coûts du projet sont cumulés dans les travaux en cours au moment où ils sont encourus, et ce, jusqu'au moment de la mise en service du projet.**

**Le Distributeur désire rappeler que les investissements n'ont d'impact sur la base de tarification qu'au moment de la mise en service des projets.**

10. Si oui à la question précédente, les coûts des investissements ne devraient-ils pas être reflétés dans le coût facturé pour services rendus ?

**Réponse:**

**Sans objet.**

**Stratégie tarifaire :**

**Préambule :**

*« La facturation de la puissance permet normalement de récupérer les coûts des équipements nécessaires pour répondre à la demande au moment de la pointe.*

*Même en l'absence de toute consommation en kWh, ces équipements et services doivent être maintenus et par conséquent facturés. Ainsi, les coûts de transport et du réseau de distribution associés à chaque catégorie tarifaire sont des coûts fixes puisqu'ils sont fonction de sa présence en pointe. Ils devraient donc être récupérés via la composante puissance des tarifs. » HQD-13, Doc.1, p.10 de 126*

11. Comment les coûts des équipements nécessaires pour répondre à la demande au moment de la pointe varie-t-il d'une année à l'autre ?  
Présentez l'évolution de ces coûts entre 2002 et 2005 ?

**Réponse:**

**Le tableau suivant présente l'évolution des coûts en puissance entre les années 2002 et 2005. Ces coûts ont été tirés des pièces déposées lors des requêtes tarifaires précédentes.**

**Tableau R11**  
**Évolution du coût de puissance**  
**Année 2002 à 2005**

(1) Fonction	(2) (3) (4) Année 2002 - Puissance			(5) (6) (7) Année 2003 - Puissance			(8) (9) (10) Année 2004 - Puissance			(11) (12) (13) Année 2005 - Puissance		
	Réseau relié	Réseaux autonomes	Total <sup>1</sup>	Réseau relié	Réseaux autonomes	Total <sup>2</sup>	Réseau relié	Réseaux autonomes	Total <sup>3</sup>	Réseau relié	Réseaux autonomes	Total <sup>4</sup>
1 <b>Production</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 <b>Transport</b>	2 313,0	16,6	2 329,6	2 313,0	15,2	2 328,2	2 313,0	14,8	2 327,7	2 313,0	17,7	2 330,7
3 <b>Distribution</b>												
4 Postes et centres d'exploitation	4,0	2,3	6,3	2,9	1,6	4,6	2,1	1,7	3,8	2,5	1,2	3,6
5 Moyenne tension	621,5	1,3	622,8	616,4	1,4	617,8	640,9	1,4	642,3	704,0	3,0	707,0
6 Basse tension	279,8	0,6	280,4	282,3	0,6	283,0	296,7	0,7	297,4	261,8	1,3	263,0
7 Branchements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 Éclairage public et sentinelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9 <b>Total</b>	3 218,3	20,8	3 239,1	3 214,6	18,8	3 233,5	3 252,6	18,5	3 271,2	3 281,2	23,1	3 304,3

<sup>1</sup>R-3492-2002 - Phase 2 - Pièce HQD-8, Document 2 : [(Tableau 4, Colonne 4, Ligne (2 à 6)) X (Tableau 1, Colonne 3, Ligne 20) + (Tableau 5, Colonne 4, Ligne (2 à 8))]

<sup>2</sup>R-3492-2002 - Phase 2 - Pièce HQD-8, Document 3 : [(Tableau 4, Colonne 4, Ligne (2 à 6)) X (Tableau 1, Colonne 3, Ligne 20) + (Tableau 5, Colonne 4, Ligne (2 à 8))]

<sup>3</sup>R-3492-2002 - Phase 2 - Pièce HQD-8, Document 4 : [(Tableau 4, Colonne 4, Ligne (2 à 6)) X (Tableau 1, Colonne 3, Ligne 20) + (Tableau 5, Colonne 4, Ligne (2 à 8))]

<sup>4</sup>R-3541-2004 - Pièce HQD-12, Document 4 : [(Tableau 4, Colonne 4, Ligne (2 à 6)) X (Tableau 1, Colonne 3, Ligne 20) + (Tableau 5, Colonne 4, Ligne (2 à 8))]

12. Hormis la pointe d'hiver, quels autres facteurs ont-ils le plus d'influencent sur les coûts de ces équipements au moment de la pointe ? (Sur un réseau local ? Pour le réseau du Québec ?)

**Réponse:**

**Il n'y a pas d'autres facteurs: la pointe coïncidente détermine les équipements de transport pour rencontrer la demande et les pointes non coïncidentes déterminent les équipements du réseau de distribution.**

**RÉFÉRENCE : HQD-13, DOCUMENT 1**

13. Veuillez compléter le tableau ci-dessous.

Tarifs	Revenus (\$)																			
	2001				2002				2003				2004				2005			
	D	G	M	L	D	G	M	L	D	G	M	L	D	G	M	L	D	G	M	L
Composantes																				
Redevances																				
Puissances																				
Énergie																				

**Réponse:**

Le Distributeur ne compile pas les revenus par composante tarifaire pour les années civiles et pour chaque catégorie de clients. Toutefois, les tableaux en réponse aux questions 14a, 20a et 21a de SÉ-AQLPA (HQD-14, Document 10, pages 14 et 15) ainsi que les tableaux 9 des pièces HQD-1, Document 2 et Document 3 de R-3541-2004 présentent les revenus de référence simulés par composante tarifaire à partir d'échantillons de clients ayant au moins une année d'historique.

Le tableau suivant présente les revenus de référence simulés par composante tarifaire pour le tarif L, qui complètent l'information produite en réponse aux autres demandes de renseignements.

**TARIF L : STRUCTURES ET REVENUS  
POUR L'ANNÉE 2004-2005**

	Prix	M\$
Énergie (¢/kWh)		
1 <sup>re</sup> tranche	2,56	1 136
2 <sup>e</sup> tranche		
Puissance (\$/kW)	11,52	714
Revenu total		1 850
Proportion puissance/énergie		39/61